



Parc national
de Port-Cros

APPEL A CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros

(181, allée du Castel Sainte-Claire - 83400 Hyères)

Établissement public à caractère administratif sous tutelle du
Ministère de la transition écologique

recrute un/une

**chargé(e) de mission inventaires naturalistes
CDD de 3 ans**

au sein du service connaissance pour la gestion de la biodiversité

CATEGORIE : A

POSTE A POURVOIR LE : le 1^{er} janvier 2022

MODALITES D'AFFECTION : Contrat à durée déterminée de 3 ans

BUREAU D'AFFECTION : Castel Sainte-Claire (Hyères)

PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963 modifié, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique. Il est l'un des onze parcs nationaux français.

Il comprend environ 70 agents répartis sur 5 services installés au siège, à Hyères et 4 secteurs territoriaux (Port-Cros, Porquerolles, Giens-Tombolo sur la commune de Hyères, et Cap Lardier sur la commune de La Croix Valmer) ; il a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 18 agents sur 3 sites (au sein de son siège à Hyères, et dans ses antennes de Montpellier et d'Antibes - Juan-les-Pins). Il est par ailleurs missionné par le Ministère de la transition écologique pour animer la partie française du Sanctuaire Pelagos.

Le Parc national de Port-Cros, premier parc marin français, dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.

La partie terrestre de l'île de Port-Cros et la zone maritime l'entourant jusqu'à une distance de 600 mètres de ses côtes sont classées cœur de parc national par le décret du 14 décembre 1963 susmentionné. C'est dans ce cadre que le Parc national est gestionnaire du port de l'île (port de commerce et de plaisance).

Une partie terrestre de l'île de Porquerolles et la zone maritime l'entourant jusqu'à une distance de 600 mètres de ses côtes (à l'exception de l'espace portuaire et de son chenal d'accès) sont classées cœur de parc national par le décret n° 2009-449 du 22 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national de Port-Cros aux dispositions du code

de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux.

Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc national (2 950 ha en cœur marin et 1 671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espaces littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui sont confiés en gestion.

En application de la loi du 14 avril 2006 sus-mentionnée, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n° 2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est (superficie de l'aire potentielle d'adhésion de 23 000 ha pour 11 communes concernées).

Cinq communes ont pour l'instant adhéré à la charte du Parc national : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle. Cette charte et ses six ambitions rapprochent, dans un même projet d'ensemble à moyen terme, les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

PRESENTATION DU SERVICE CONNAISSANCE POUR LA GESTION DE LA BIODIVERSITE

Le Service connaissance pour la gestion de la biodiversité est composé de 9 personnes. Il est en charge de l'élaboration (rédaction de la stratégie scientifique) et de la mise en œuvre de l'activité scientifique de l'Établissement (inventaires, suivis, observatoires, études, recherches) sur les thématiques terrestres et marines (faune et flore) ou relatives aux sciences humaines et sociales. Il pilote la plupart des procédures d'avis du Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros dont il assure l'animation. Il pilote la démarche Natura 2000 (rédaction du Document d'objectifs puis animation, contrats Natura 2000, étude d'incidences). Il est en charge des dispositifs de concertation et de cadrage des activités marines (pêche professionnelle et de loisir, plongée sous-marine, etc.) tant en cœur qu'en AMA et anime les réunions Ad hoc et Comop. Il est également en charge, pour le compte du Ministère, de l'animation de la Partie française du Sanctuaire Pelagos pour la préservation des mammifères marins en Méditerranée.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

Repères :

La connaissance des milieux naturels constitue le fondement de l'action de l'Établissement dans ses missions de conservation ou des gestions et d'aménagement des territoires. L'Établissement a développé une Stratégie scientifique en 2013, réactualisée en 2017, qui structure l'acquisition et la valorisation des connaissances sur le patrimoine naturel du territoire. Cette stratégie, pilotée par le service connaissance pour la gestion de la biodiversité, comporte des actions développées en propre et des actions développées en partenariat avec des universités et centres de recherches et l'Office Français de la Biodiversité.

L'Établissement dispose de l'appui d'un Conseil scientifique composé de 27 universitaires et chercheurs.

L'Établissement a besoin, pour bien connaître et gérer les territoires remarquables qui lui sont confiés, de disposer de la cartographie des habitats et de bénéficier d'inventaires robustes de la

biodiversité ; or, ce territoire a été multiplié par un facteur surfacique supérieur à 70 en 2012, mais avec des moyens en personnel affecté constants.

Le projet Stoechas, financé en 2021 par la Fondation Prince Albert II de Monaco, à animer par le/la Chargé(e) de mission répond à un besoin très important d'inventaires, voire de cartographie, afin de mettre à niveau les connaissances sur les nouveaux territoires du Parc national, et de consolider les efforts/travaux/recherches historiques mené(e)s sur les cœurs.

Le Parc national de Port-Cros est reconnu à l'échelle de la Méditerranée française pour ses actions de gestion en lien avec la connaissance de la biodiversité. L'enjeu auquel répond le projet est de maintenir cette excellence de la gestion grâce à l'acquisition d'une connaissance fondamentale de la biodiversité, assortie de préconisations de gestion, sur un territoire d'action élargi.

Les inventaires de terrain à faire réaliser seront précédés si nécessaire par un travail approfondi sur les données naturalistes anciennes ainsi qu'une formalisation de celles-ci. Cela permettra de réaliser d'une part des analyses par groupe taxonomique en vue de dresser le meilleur état possible des connaissances, mais aussi et surtout d'analyser les évolutions positives ou négatives (extinctions locales d'espèces par exemple) de la biodiversité de ce territoire. Cette analyse diachronique pourra être mis en lien avec les changements profonds générés par l'Homme sur des territoires aux trajectoires contrastées.

En 5 ans, une importante proportion des inventaires nécessaires devrait être réalisée, ainsi que les cartographies terrestre et marine. Une meilleure connaissance de la biodiversité est le prérequis indispensable afin d'assurer sa préservation, grâce aux préconisations de gestion réalisées par les spécialistes des différents groupes taxonomiques. La seconde phase, partiellement réalisée dans ce projet, consistera à effectuer un croisement de l'ensemble des préconisations de gestion par groupe taxonomique terrestre pour envisager une gestion écosystémique de la biodiversité présentant le caractère le moins interventionniste possible.

Les bases de données seront renseignées sous l'outil inter-parcs GéonatureV2, et interopérables avec le SINP.

Missions :

Le / La Chargé(e) de mission inventaires naturalistes a pour principales missions, dans le cadre du projet Stoechas financé pendant 5 années par la Fondation Prince Albert II de Monaco :

- de poursuivre le développement des coopérations et des partenariats de recherches et d'inventaires de la biodiversité ;
- d'effectuer des opérations d'inventaires de la biodiversité avec les partenaires en s'assurant du respect des protocoles ;
- de s'assurer de la qualité des données et de leur intégration au sein des bases de données dédiées ;
- de gérer des fonds obtenus auprès de fondations privées et rechercher des fonds complémentaires ;
- d'organiser ou participer à des événements scientifiques d'inventaires de la biodiversité ;
- de communiquer autour des avancées et originalités du projet.

Cette mission sera structurée autour des 6 objectifs spécifiques suivants :

1. réaliser une approche méthodologique de la structuration des enjeux de connaissance ;
2. approche diachronique de la dynamique de la biodiversité au niveau de chaque groupe taxonomique ;
3. réaliser ou participer aux inventaires de terrain, éventuellement les cartographies

terrestres ;

4. développer les bases de données cartographiques dédiées ;
5. valoriser l'information scientifique acquise ;
6. transcrire les préconisations dans une gestion écosystémique de la biodiversité du Parc national.

Activités

Les activités se déclinent autour des 6 objectifs détaillés précédemment. Elles portent de façon synthétique sur la sous-traitance des inventaires naturalistes et des cartographies des habitats pour le territoire du PNPC afin d'améliorer la gestion de cette biodiversité.

Ces activités comprendront l'animation du groupe de pilotage scientifique terrestre et l'animation de la procédure de hiérarchisation des préconisations de gestion.

Seront également à mener :

- la gestion financière et administrative : suivi administratif et financier des projets, rédaction de rapports d'activités. Appui à la recherche de subventions externes ;
- l'appui aux 4 référents du Service pour la mission d'inventaires naturalistes ;
- l'étude et instruction des dossiers soumis à autorisations ;
- la contribution à la communication scientifique sur le patrimoine du Parc, tant en diffusant les savoirs vulgarisés en interne, qu'en contribuant à la sensibilisation des publics ;
- l'organisation des opérations de terrain en lien avec la mission ;
- l'appui aux autres services et secteurs lors de sollicitations portant sur les dossiers transversaux ;
- le pilotage de certains dossiers techniques confiés par le Responsable du Service.

LIENS HIERARCHIQUES

Le / La chargé(e) de mission est directement placé(e) sous l'autorité du chef du service connaissance pour la gestion de la biodiversité et de son adjointe.

LIENS OPERATIONNELS ET RELATIONNELS

IMBE Partenaire principal technique et scientifique du projet,
Agents du Service CGB.

Services et Secteurs du Parc national de Port-Cros.

Groupe de pilotage scientifique terrestre.

Membres du Conseil scientifique.

Scientifiques partenaires (MIO, Muséum départemental du Var, etc.) et prestataires de services.

Autres administrations (services de l'État, Région Sud et Conseil départemental du Var, Métropole et communautés de communes, communes de l'aire optimale d'adhésion).

PROFIL DU CANDIDAT :

Connaissances de base :

- Formation de niveau égal ou supérieur à Bac + 5 prioritairement dans le domaine de la biodiversité et gestion des écosystèmes.

Savoir-être :

- Qualités relationnelles, sens du travail en équipe
- Capacité de travail, disponibilité et réactivité

- Rigueur et méthode
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Excellente expression écrite et orale.
- Autonomie, adaptation, sens de l'initiative.
- Bon relationnel (contacts avec un large panel de personnes, structures et réseaux).
- Polyvalence dans le travail (multiplicité de dossiers complexes à porter simultanément).

Savoir-faire :

- Maîtrise des SIG et logiciel de traitement de données (R, Excel),
- Maîtrise des concepts et méthodes de quantification de la biodiversité au service de la gestion des aires protégées,
- Rigueur scientifique,
- Gestion administrative et financière des projets portés,
- Capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse dans une perspective de valorisation de la donnée.

Expérience dans un ou plusieurs services publics bienvenue.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Les candidatures présentées sous la forme d'une lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, **devront parvenir au Parc national de Port-Cros au plus tard le jeudi 9 décembre 2021** à : secretariat.general@portcros-parcnational.fr. A préciser dans l'objet « Poste de chargé(e) de mission inventaires naturalistes ».

MODALITES DE SELECTION

La présélection des candidats se fera sur dossier.

Le choix définitif interviendra après une séance d'audition des candidat(e)s qui sera organisée les jours suivants la date limite de candidature.

Personnes à contacter pour des précisions sur les modalités de candidature ou les missions et compétences du poste :

- M. Alain Barcelo, chef du service connaissance pour la gestion de la biodiversité :
alain.barcelo@portcros-parcnational.fr

-Mme Magalie Alaphilippe, secrétariat connaissance pour la gestion de la biodiversité :
secretariat-connaissance-patrimoine@portcros-parcnational.fr